

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

2024 – 2030

Approuvée par le Conseil communal lors de la séance du 23 janvier 2025

La déclaration de politique communale 2024 – 2030 liste, thème par thème, les projets que la nouvelle majorité a l'intention de mettre en œuvre durant cette législature sous réserve des possibilités financières.

Ceux-ci ont été avalisés par le groupe de la liste du Bourgmestre et présentés à la population durant la campagne électorale.

Une importante majorité de la population a soutenu ce programme.

Cette déclaration servira de base au Plan Stratégique Transversale (PST) qui détaillera les objectifs, manières, porteurs, budgets et échéances des projets.

FINANCES, SÉCURITÉ, CULTURE ET FOLKLORE :

Dans un contexte toujours plus difficile, la majorité établira un plan pluriannuel afin de maintenir une gestion financière saine tant à l'exercice ordinaire qu'extraordinaire. Les objectifs seront, le bien-être de la population, la valorisation et le respect du cadre de vie ainsi que la réalisation des grands projets retenus.

Finances :

Finances communales :

En termes de financement de notre budget communal, il est bien souvent compliqué de pouvoir affirmer anticipativement les montants exacts des rentrées sur lesquels nous pouvons compter avec certitude.

Certains de nos projets sont construits sur une ligne du temps plus longue que ne l'est une législature dans les échelons supérieurs et les changements de décideurs amènent son lot de surprises pas toujours agréables.

Nous allons donc poursuivre dans une gestion financière rigoureuse pour nous permettre de réaliser nos grands projets tout en évitant au maximum l'augmentation des taxes.

Tous nos grands projets nécessitent un soutien au financement lors de leur réalisation. Sans ce soutien, la plupart seraient irréalisables. La recherche des subsides et le suivi des appels à projets qui nous permettraient d'avancer restent une priorité.

Les primes communales doivent soutenir le développement harmonieux de notre cadre de vie. Il est important qu'elles puissent évoluer en fonction des besoins.

- Poursuivre une gestion financière rigoureuse en vue de la réalisation des grands projets.
- Contrôle de la gestion de la dette.
- Recherche active de subsides.
- Éviter toute augmentation des taxes.

- Concrétiser la mise en place du projet Master Plan grâce aux 8 millions de subsides obtenus (sur 15 ans).
- Inclure la transition énergétique dans la confection des budgets annuels.
- Maintenir les primes communales ainsi que les budgets participatifs.

Sécurité :

Les zones :

La collaboration tant avec la Zone de Police que celle des secours est primordiale pour notre bien-être. Certains outils sont nécessaires pour augmenter leur efficacité sur le terrain, chacun en sa matière.

Dans un esprit de dissuasion et de prévention, le nombre de caméras de surveillance doit être augmenté sur le territoire.

Dès qu'un sinistre survient, il est important que nos services de secours soient suffisamment équipés, cela reste un souci permanent.

- Mettre en place un plan de mobilité et sécurité dans les villages (dispositifs de ralentisseurs).
- Poursuivre l'amélioration de la gestion des grands événements.
- Étendre l'ensemble du réseau de caméras de surveillance en collaboration avec la Maison de Police de Stavelot.
- Veiller au maintien d'un service de qualité de nos pompiers et policiers.
- Lutter contre les incivilités environnementales.
- Améliorer la sécurisation des abords des écoles des différents réseaux sur l'ensemble du territoire communal.

Culture et folklore :

Divertissement (Sport, Culture, tourisme et folklore) :

Notre cité est un pôle culturel majeur, il est important de la doter d'une véritable salle culturelle à la mesure de ses besoins mais aussi de nos possibilités financières.

L'attractivité diversifiée dont nous pouvons nous réjouir dans son ensemble est au bénéfice de tous. Nous devons continuer à accompagner si besoin ou être à l'initiative d'organisations événementielles.

Du plus petit au plus grand, chacun a des besoins et participe à notre richesse collective. Il est important de garantir notre soutien aux divers festivals mais aussi à rester attentifs aux plus petits tels que les chorales et nos sociétés musicales, voire des initiatives privées ou publiques (MJ).

Nous avons la chance de loger un outil régional en ETC dans l'Abbaye. Nous devons être attentifs aux synergies potentiellement à développer et à parfaire afin d'améliorer encore l'attractivité de notre cité.

Nous savons tous que le tourisme de masse en étant important pour la notoriété de notre ville nous met en difficulté face au bien-être de chacun. Des projets sont en gestation tels que l'agrandissement du Hall des Sports mais l'entretien des outils existants tel que le RAVeL est nécessaire aussi.

- Mettre en œuvre la réalisation de la nouvelle salle communale culturelle, polyvalente, ouverte à l'ensemble des associations. Notre Majorité mettra tout en œuvre pour en atténuer l'impact budgétaire : obtention d'une augmentation des subsides compte tenu de l'inflation, suivi rigoureux du dossier de réalisation, étude de la possibilité d'inclure la RCA dans le montage.
- Confirmer le pôle culturel majeur que représente notre ville dans le sud de l'arrondissement.
- Accompagner ou être à l'initiative d'organisations événementielles sur notre commune.
- Veiller à répondre aux demandes villageoises concernant la mise en place d'activités culturelles.
- Placer les jeunes au centre de nouvelles actions culturelles.
- Être à l'écoute des sociétés musicales ainsi que des différentes chorales.
- Maintenir un soutien aux Festivals (Musique, Théâtre, Chanson Française) qui assurent avec le Centre culturel la renommée de la commune dans ces domaines.
- Travailler en synergie avec l'Abbaye dans son développement.
- Être à l'écoute des initiatives culturelles privées.
- Soutenir les sociétés folkloriques et les comités des fêtes.
- Soutenir de manière inconditionnelle notre patrimoine immatériel majeur qu'est le Laetare.

MOBILITÉ, TRAVAUX, JEUNESSE, PETITE ENFANCE & ACCUEIL TEMPS LIBRE :

Mobilité :

- Accentuer la dynamique de prévention dans le cadre de la sécurité dans nos villages avec la formation d'un agent pour toutes les questions de mobilité en collaboration avec le SPW mobilité.
- Poursuivre l'entretien du RAVeL et du réseau points-nœuds.
- Moderniser les trottoirs et les adapter aux usagers faibles et aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Favoriser le développement de la mobilité douce.
- Aménager des espaces de covoiturage et parkings.

Travaux :

- Poursuivre la réfection et l'entretien du réseau routier et de toutes les infrastructures communales.
- Rénover la rue Neuve et la route de Challes.
- Maximiser le travail en interne au sein du service.
- Mise en œuvre du Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)

- Mettre en œuvre le plan d'action pour les inondations et des PIC (Plan d'investissements communaux).
- Poursuivre l'utilisation de matériaux recyclés.
- Poursuivre les contacts avec le SPW pour faire aboutir des projets sur notre commune.
- Recentralisation du dépôt Pepin au service travaux.

Petite Enfance Et Jeunesse :

Famille (Enfance, Petite enfance, personnes âgées) :

L'accueil des plus petits pose souvent des problèmes par manque de places, ce qui met les parents en grande difficulté. Il est important de tenter d'entrer dans le prochain plan cigogne afin d'apporter une part de réponse à ce sujet.

Dès qu'ils sont en mesure d'aller à l'école, les problèmes de prise en charge se posent durant les vacances scolaires. L'offre de stages doit, à minima, être maintenue et encore augmentée si possible.

Pour que chacun puisse se sentir le plus en sécurité, il est important d'analyser correctement les situations vécues et de mettre en œuvre un plan de sécurité dans nos villages là où cela s'avère nécessaire. Dans ce même cadre, un partenariat avec le SPW Mobilité paraît être incontournable. Nous devons pour ce faire former un agent communal afin de prendre ces matières en main.

Nombre de personnes, sans être lié à l'âge sont en difficultés face à la mobilité dans notre ville, nous devons prendre des dispositions pour améliorer l'accès aux usagers faibles et aux PMR.

Notre société ne cesse d'évoluer et nombre de personnes ne peuvent suivre le rythme. La création d'un EPN espace public numérique tente de diminuer la fracture numérique.

- Adhérer au prochain plan cigogne (pour l'obtention de subsides) en vue d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance sur le territoire communal en harmonie avec les initiatives privées.
- Poursuivre les collaborations avec l'ONE en facilitant les possibilités de consultations qui bénéficient à plus de 350 enfants.
- Poursuivre l'opération Well'Camp.
- Soutenir la Maison des Jeunes dans ses initiatives.
- Maintien des offres de stages pour les enfants.
- Création d'une boîte à suggestions "jeunesse" digitale.
- Créer des zones de partage pour les jeunes.
- Encourager les initiatives de la Jeunesse des villages.
- Maintien de la journée place aux enfants et Stavelot sans auto.
- Soutien au forum jeunesse (poursuivre le soutien accordé à toutes les structures qui accompagnent nos enfants et nos jeunes).
- Encourager les jeunes à fréquenter et à utiliser l'Espace Public Numérique (EPN) et y organiser des formations adaptées à la demande.

- Encourager et favoriser la fréquentation de la bibliothèque par les jeunes.
- Soutenir et développer les projets d'activités en partenariat avec les différents mouvements de jeunesse et l'ATL (Accueil Temps Libre).
- Structurer l'aide aux jeunes en partenariat avec la Maison des Jeunes, le centre culturel, Infor jeunes, l'AMO Cap Sud (Action en milieu ouvert) et Entre Familles (dédié aux enfants).

Jeunesse :

Les jeunes sont les adultes de demain mais surtout ceux qui devraient aimer leur lieu de vie. Il est impératif qu'ils participent au maximum à la vie et aux orientations prises mais aussi de continuer à réfléchir à leur place au centre des diverses actions culturelles. Notre région est fort prisée pour l'organisation de camps de jeunesse. La pérennisation du projet « Well'Camp » est une pierre angulaire pour que les choses se passent au mieux. Les jeunes ont besoin d'échanger et de se retrouver surtout durant les périodes non scolaires. Mettre en place des zones de convivialité est un projet qu'il faut travailler avec eux.

URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT, PCDR ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Urbanisme, aménagement du territoire, logement et PCDR :

Territoire (voiries, Cadre de vie, urbanisme ...) :

L'évolution d'une cité telle que Stavelot méritait de voir un master plan qui permet à toutes et tous de comprendre l'évolution souhaitée par la majorité. A présent qu'il est réalisé, nous pouvons passer à une nouvelle étape qui comprend la mise en place des projets avec le soutien financier qui l'accompagne (par exemple la place St Remacle).

Ce développement ne peut se suffire à lui-même, la poursuite de entretiens et de la réfection de nos routes est nécessaire tant dans nos campagnes que dans la cité. La route de Challes, la rue Neuve sont deux exemples emblématiques des besoins.

Stavelot a déjà payé un lourd tribut aux problématiques liées à l'eau d'écoulement. Nous allons procéder à la réparation des dégâts liés aux dernières inondations de 2021.

- Mettre en place le schéma de développement territorial communal, élément indispensable au maintien de l'autonomie de notre commune.
- Activer et mettre en place notre opération de rénovation urbaine subsidié grâce au Master Plan.
- Mise en route de projets définis par la commission locale du développement rural (PCDR).
- Viser à l'amélioration et la diversification du logement. Soutenir des projets innovants répondant aux besoins et réalités actuelles.
- Réalisation de la rénovation complète de la place Saint Remacle dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine.
- Poursuivre le développement d'une politique en harmonie avec le bâti existant, le patrimoine architectural et paysager du territoire.
- Lutter de manière active contre les logements insalubres et/ou inadaptés.

Transition numérique :

- Par l'intermédiaire de la bibliothèque communale, du CCAI (Conseil communal des aînés), etc... aider et soutenir à l'utilisation des nouvelles technologies en vue de réduire la fracture numérique au sein de la population.
- Poursuivre la dématérialisation des différents processus administratifs.
- Poursuivre la réflexion concernant l'architecture informatique de l'Administration communale et des services attachés et continuer à doter ces mêmes services d'outils modernes, sécurisés et toujours mieux adaptés.

VILLAGES, FORÊT, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, AFFAIRES ÉCONOMIQUES, TOURISME, BIEN-ÊTRE

ANIMAL ET PATRIMOINE

Villages :

Politique participative (PCDR, projets village, ...):

Un plan communal de développement rural (PCDR) existe maintenant mais doit encore être finalisé. Construit avec la participation des habitants, celui-ci devrait permettre d'améliorer la qualité de vie dans nos villages.

Tous les villages ont la possibilité de déposer un projet, dans le cadre des projet participatifs, cette dynamique se verra continuée.

- Mettre en œuvre le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Veiller à maintenir un équilibre dans les villages en restant attentif au développement des gîtes.
- Veiller à l'épanouissement de notre jeunesse villageoise en restant attentif aux demandes et propositions de celle-ci.
- Encourager les habitants des villages à déposer des projets pour le budget participatif.
- Sensibiliser le SPW à la restauration de leurs ponts et ouvrages d'arts.
- Assurer un développement urbanistique harmonieux et cohérent.
- Créer des zones de partage, des lieux de convivialité.
- Rénover de l'ancienne maison communale de Francorchamps.
- Accompagner les comités de villages dans leurs projets.
- Créer des synergies entre les villages, le centre culturel et autres commissions communales.
- Soutenir une politique de maintien à domicile pour nos aînés.
- Poursuivre la rénovation des voiries.

Environnement :

Environnement (écologie, forêt, agriculture...)

Les grands événements sont importants pour la reconnaissance de notre commune mais certains grands événements apportent aussi leur lot de situations problématiques.

Le manque de respect de la propriété de chacun, les atteintes à la propreté de notre environnement font partie de ces désagréments. Il est important de poursuivre le travail en ce domaine.

Être confronté de manière répétitive à de petites incivilités est souvent de nature à générer des conflits démesurés. Il est important de pouvoir mettre en place des outils afin de désamorcer par une sensibilisation adaptée.

On ne peut pas toujours donner une seconde vie aux choses mais alors on peut recycler. Il est donc important de participer au réemploi et la commune doit continuer à utiliser des matériaux recyclés lorsque cela est possible.

L'environnement, c'est aussi la préservation et la mise en valeur de notre faune et flore ainsi que des sites d'exception. En ce domaine il est important de parvenir à créer des partenariats conséquents avec les différents acteurs tels que DNF, Natura, le Contrat Rivière, ...

- Soutenir et mettre en place des actions visant à améliorer la capacité énergétique du patrimoine communal.
- Veiller à favoriser les économies d'énergie.
- Préserver et mettre en valeur notre faune et flore locales en collaboration avec le Département Nature et Forêt (DNF) et le Contrat Rivière.
- Evaluer et ajuster le système des primes pour toujours plus d'efficacité.
- Poursuivre l'isolation, l'installation de panneaux photovoltaïques et l'éclairage LED des bâtiments communaux.
- Soutenir tous les projets énergétiques dans la dynamique POLLEC.
- Poursuivre la réhabilitation du site des étangs.
- Poursuivre la collaboration des éco-projets avec la société Ecofirst.
- Réhabiliter les anciennes zones humides en collaboration avec le contrat rivière dans le cadre de la prévention des inondations.
- Poursuivre les actions de sensibilisation à la préservation et à la beauté de notre cadre naturel envers la population en général et envers les plus jeunes via les écoles.
- Suivre attentivement le projet éolien à Cronchamps sous-réserve des résultats des analyses des impacts de ce projet.

Agriculture forêt & bien-être animal :

- Soutien aux agriculteurs via les différentes associations représentatives agricoles.
- Maintenir une gestion durable de nos forêts.
- Maintenir des aides pratiques telles que la collecte de plastiques agricoles.
- Continuer la diversification des essences forestières lors des replantations.
- Améliorer la gestion des eaux de pluie en milieu agricole.
- Veiller à la conservation en bon état des chemins et sentiers agricoles et forestiers.
- Préserver arbres et haies remarquables.
- Préserver la biodiversité forestière.

- Maintenir le soutien au Tierheim Schoppen.
- Continuer à adhérer à l'opération "Sauvons Bambi" et à veiller au bien-être animal.
- Aider à la promotion de l'agriculture biologique locale et la filière courte.
- Poursuivre la campagne de stérilisation des chats errants.
- Poursuivre la technique de gyrobroyage.
- Informer les concitoyens sur les espèces animales et végétales invasives ; poursuivre la lutte en collaboration avec le Contrat Rivière Amblève.

Tourisme :

Le secteur du tourisme est vital tant pour l'économie locale que pour les finances communales.

Il revêt de multiples facettes et est extrêmement riche en possibilités offertes. Peu de communes rurales rassemblent autant d'atouts.

Il est impérieux de le valoriser et de continuer à le développer sous toutes ses formes. C'est ce à quoi la majorité s'attellera à nouveau durant cette législature.

- Améliorer les synergies entre les 4 pôles touristiques : le Circuit, l'Abbaye, Plopsa Coö et le Tourisme Vert.
- Continuer une politique d'organisation d'événements à haute valeur touristique.
- Continuer à fournir les moyens nécessaires à l'Office du Tourisme afin qu'il remplisse ses missions d'accueil et de promotion de notre Commune.
- Valoriser les entrées des villages.
- Renforcer les balades accessibles aux PMR

Affaires économiques :

- Promouvoir l'extension et la création d'entreprises génératrices d'emplois dans nos zonings.
- Soutenir activement nos commerçants, indépendants et PME ainsi que nos agriculteurs.
- Soutenir les initiatives commerciales de proximité, le lancement de très petites entreprises.
- Organiser des journées entreprises ouvertes et des stages jeunesse en collaboration avec les chefs d'entreprises.

Patrimoine et devoir de mémoire :

- Continuer à valoriser les événements mémoriaux.
- Continuer à sensibiliser le monde scolaire aux enjeux des manifestations patriotiques.
- Continuer à soutenir les restaurations patrimoniales.
- Entretenir les lieux de commémoration.

- Aménager, moderniser et adapter le patrimoine architectural, culturel, folklorique et naturel de notre commune.
- Poursuivre la rénovation du petit patrimoine dans les différents villages et hameaux (bacs à eau, fontaines).
- Finaliser la restauration des maisons Hastir et Chauveheid et leur donner une nouvelle vie.
- Finaliser la remise en valeur du site des étangs.

ENSEIGNEMENT, SPORT, INFORMATION, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNETÉ

Enseignement :

La majorité veillera à maintenir une offre scolaire communale répondant aux attentes des enfants, des parents et des enseignants tant par la proximité que par la qualité.

- Maintenir une offre scolaire adaptée sur la commune.
- Finaliser les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école de Hockai liés à un dossier subsidié.
- Poursuivre le soutien à l'équipe pédagogique et permettre l'accueil en lien avec l'évolution démographique des villages.
- Mise en place d'un plan d'action visant le harcèlement scolaire (s'inscrire dans les processus du GW).
- Campagne de sensibilisation au handicap, à la différence et à l'inclusion.
- Soutenir les mesures d'éducation à une alimentation saine.
- Finaliser les projets de végétalisations des cours de récréation des trois implantations scolaires communales.
- Accompagner et soutenir de manière active la direction et l'équipe pédagogique dans l'exercice quotidien de ses missions, veiller à sa formation et à son bien-être.
- Poursuivre le soutien à l'école des devoirs.

Sport :

Pratiqué tant individuellement que de manière collective, de nombreux concitoyens en sont adeptes.

L'agrandissement du Hall des Bressaix ainsi que l'entretien des infrastructures communales seront au centre de notre politique sportive.

- Mener une politique sportive volontariste.
- Concrétiser l'agrandissement du hall des sports.
- Rénovation du terrain synthétique.
- Lancer la rénovation de la piscine en adhérant à un projet subsidié par la région Wallonne.
- Soutenir la création d'une piste de gravel sur le territoire communal.

- Lancer un nouveau concept de soirée de mise à l'honneur des mérites sportifs/équipes championnes.
- Maintenir le soutien apporté aux différents clubs sportifs.
- Promouvoir le sport inclusif.
- Installer des appareils de street workout le long du sentier PMR.
- Soutenir toute nouvelle initiative sportive sur le territoire communal.

Démocratie participative et citoyenneté :

La participation citoyenne consiste à impliquer et à responsabiliser les habitants dans la gestion de la commune. En développant ce processus, la majorité visera à faire émerger une parole locale faisant valoir les besoins, les connaissances, les idées et les projets des habitants. Elle adossera son action à une information claire, objective et sereine, le but étant aussi de renforcer la démocratie locale par le dialogue et de bâtir du lien social constructif.

- Valoriser et développer les commissions participatives communales mises en place lors de la précédente mandature.
- Développer les actions intergénérationnelles et d'inclusion de tous.
- Mettre en œuvre les projets du PCDR auquel la population a participé.
- Poursuivre le soutien des initiatives citoyennes dans nos quartiers et villages par le maintien des budgets participatifs.
- Poursuivre l'objectif d'inclusion et de respect de la différence, entamé durant cette mandature.
- Développer des outils numériques participatifs, tels qu'une plateforme en ligne ou une application mobile.
- Renforcer la transparence de l'action publique.
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et au fairplay.
- Créer une forêt funéraire.
- Envisager une plateforme Intergénérationnelle (permet l'accompagnement, l'écolage de jeunes, l'entraide pour l'accrochage scolaire).

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE, AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENT SOCIAL, PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Action sociale :

- Pérenniser les missions du CPAS en donnant les outils au personnel de terrain et en élargissant les partenariats.
- Prolonger la politique de réinsertion professionnelle par le travail en collaboration avec le Forem.
- Favoriser et développer les services d'aides au maintien à domicile prolongé des séniors.

- Poursuivre la reconversion du site de l'Aile Saint Nicolas, soutenir le développement du pôle santé et organiser son activité durant les travaux.
- Finaliser le remplacement des anciens châssis de fenêtres de la maison de repos dès l'obtention du nouveau subside UREBA.
- Installer un parcours de mini-golf accessible à tous dans le parc de la maison de repos, grâce à un legs reçu via la Fondation Roi Baudouin.
- Veiller à maintenir un cadre de vie de qualité pour nos aînés.
- Maintenir, assurer et développer les services :
- Continuer à offrir des services de qualité en répondant aux besoins croissants de la population
- Renforcer l'accès aux services existants :
- Faciliter l'accès à l'information et simplifier les procédures pour les bénéficiaires
- Promouvoir l'inclusion sociale
- Développer les initiatives pour intégrer socialement les personnes en difficultés
- Former le personnel :
- Assurer une formation continue pour garantir l'efficacité et l'adaptation aux nouvelles méthodes de travail
- Evaluer et améliorer les politiques actuelles :
- Analyser régulièrement les politiques mises en place et les ajuster pour mieux répondre aux besoins des usagers
- Consolider le lien social :
- Créer des espaces de rencontre et de dialogue pour favoriser la cohésion sociale
- Optimiser l'utilisation des ressources :
- Gérer efficacement le budget pour maximiser l'impact des actions
- Elargir les partenariats et continuer la collaboration avec les différents organes existants
- Prolonger la politique de réinsertion professionnelle par le travail

Affaires sociales, logement social et plan de cohésion social (PCS) :

- Poursuivre les efforts de cohésion, d'inclusion et de respect des différences entamés lors de cette mandature et maintenir les aides mises en place.
- Renforcer la dynamique retrouvée par le Plan de Cohésion Sociale après les différentes crises.
- Veiller au maintien de l'épicerie sociale et à sa relocalisation.
- Apporter son soutien aux initiatives prises dans le cadre de la protection de la santé mentale : Forum Jeunesse, Psychologue de première ligne...
- Encourager le travail de la Commission des Personnes à Besoins Spécifiques (CPBS).
- Soutenir la création du réseau d'entraide aux aidants proches (APESE).
- Poursuivre la politique de réinsertion par le travail et de réinsertion sociale.

- Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur de l'égalité hommes femmes, contre l'homophobie et contre les violences intrafamiliales.
- Continuer la collaboration avec les différentes sociétés de logement. (AIS, Fagnes et Plateau)

L'équipe de la Liste du Bourgmestre.